



APPEL À CANDIDATURE POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL AFIN DE FAIRE L'EXTRACTION DU PRINCIPE ACTIF FONCTIONNELS A PARTIR DE PLANTES (MISWAK, POIVRE ROUGE ET LE POLLEN DE PALMIER DATTIER) POUR LA NUTRITION DES VOLAILLES

CONTEXTE DU PROJET

Le projet de coopération Tuniso-qatarien « MME03-1226-210042 » vise à développer un cadre nutritionnel hautement productif pour la volaille via la fusion synergique de suppléments bioactifs naturels, de surveillance intelligente de la santé et d'une approche de prédiction alimentaire par apprentissage automatique.

L'objectif général de ce projet est de développer des animaux de ferme hautement productifs et en bonne santé et la lutte contre les épidémies et maladies. Cela va être réalisé à travers l'incorporation de substances bioactives dans la nutrition de ces volailles.

Dans le cadre de ce projet, l'université de Sfax envisage recruter par voie de contrat et pour une durée déterminée, un consultant pour assurer **l'extraction des molécules bioactives à partir des plantes Miswak, poivre rouge et pollen de palier dattier, pour la préparation d'un nouveau nanocomposite de nutrition de volailles.**

Art. 1 - OBJET DE L'APPEL

L'université de Sfax, avec le présent avis, lance un appel pour la sélection d'un consultant individuel qui sera chargé de soutenir les travaux de recherche et ce **par l'extraction des molécules bioactives à partir des plantes Miswak, poivre rouge et pollen de palmier dattier, pour la préparation d'un nouveau nanocomposite de nutrition de volailles.**

Art. 2 – MISSION DE L'EXPERT

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le consultant aura à réaliser les tâches suivantes:

- Extraction de nutriments bioactifs du Miswak, poivre rouge et pollen de palmier dattier.
- Caractérisation des nanocomposites et incorporation dans l'alimentation de poulets.
- Etude de l'effet de l'alimentation enrichie des nanoparticules sur la croissance de poulets (Indice de consommation, poids).
- Etude de l'effet des nanoparticules sur la santé des poulets.
- Evaluation de l'effet antibactérien des nanoparticules.

Art. 3 – DURÉE DE LA COLLABORATION

La mission l'expert s'étalera sur une période de 12 mois qui prend effet à partir de la signature du contrat.



Art. 4 – RÉMUNÉRATION

La rémunération de l'expert, sera imputée au budget du projet de coopération Tuniso-qatarien « MME03-1226-210042 » de l'université de Sfax : 1500 dinars/mois, en brut.

Art. 5 – CONDITIONS

Pour pouvoir participer à cet appel à candidature, le consultant doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

A- Conditions Générales :

- Jouissance des droits civils et politiques ;
- Ne pas avoir fait d'une condamnation pénale ;

B- Conditions Professionnelles :

- Avoir un doctorat en biologie ou équivalent.
- Avoir une expérience et une connaissance sur les nanocomposites.
- Avoir une connaissance dans le domaine de la nutrition des volailles.

Le candidat doit remplir l'ensemble de ces conditions avant la date limite de candidature relative au présent avis et présenter les documents justificatifs relatifs à chaque activité.

Art. 6 – PROCEDURES ET CRITERES DE SELECTION

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans les articles précédents, seront examinées par un comité de l'université de Sfax. Ce comité évaluera les dossiers de candidature et attribuera une note selon les critères détaillés dans le tableau suivant :

CRITERES DE SELECTION	SCORE MAX
Expérience générale dans le domaine de synthèse et caractérisation de nanoparticules	30 points
Expérience dans des missions similaires nationaux ou internationaux (une référence = 10 points)	20 points
Expertise dans la nutrition des volailles (une référence = 10 points)	20 points
Diplôme : (PhD =20 points ; mastère/Ingénieur =10 points)	20 points
Présentation et structure du dossier/entretien orale	10 points
Score total technique	100 points

Les candidats seront classés selon score total technique.

Le comité de sélection peut recourir à un entretien oral avec les candidats pour compléter l'évaluation ou valider les informations et les données avancées par les candidats.



Art. 7-PUBLICATION DE L'AVIS

Cet avis sera publié dans le site Web de l'université de Sfax : <https://www.univ-sfax.tn>

Art. 8-COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre d'intention de candidature ;
- Copie de la pièce d'identité
- Un Curriculum Vitae avec toutes les références ;
- Pièces justificatives (diplômes, attestations, publications,...)

Art. 09- MENTIONS SUPPLEMENTAIRES

L'université de Sfax se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

Art. 11 -CONDITIONS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet de cet appel par mail à l'adresse électronique : ramzi.maalej@fss.usf.tn

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir au bureau d'ordre de l'université de Sfax durant l'horaire du travail par voie recommandée, rapide poste ou les remettre en main propre, au plus tard le 01 février 2024 avec la mention suivante :

« Ne pas ouvrir »

CONSULTANT INDIVIDUEL 03

Pour le projet Tuniso-Qatarien MME03-1226-210042

Appel- Janvier2024

Université de Sfax

Route de l'aéroport Km 0.5, BP 1169, 3029 Sfax, Tunisie

Fait à Sfax, le 23 Janvier 2024

Président de l'université de Sfax

Prof. Abdelwahed Mokni



Le Président de l'Université de Sfax
Pr. Abdelwahed MOKNI